

**EXAMEN D'ACCES AU CRPFA  
2026 - 2027**

# Préparation à l'examen d'accès au CRFPA

L'Institut d'études judiciaires Pierre Raynaud de l'Université Paris Panthéon-Assas **organise une préparation complète** à l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA).

L'examen étant organisé par les Instituts d'études judiciaires des Universités, **il est obligatoire de s'inscrire auprès de l'un d'eux pour présenter l'examen.**

Le savoir-faire et l'expérience de l'Université Paris Panthéon-Assas ont naturellement permis d'adapter la formation aux **nouvelles formes et exigences de l'examen.**

## ORGANISATION ET CONTENU DE LA PREPARATION

La préparation à l'examen d'accès au CRFPA est organisée autour de trois volets : des enseignements théoriques, des conférences de méthode et des entraînements.

### 1. Enseignements théoriques

Tous les cours sont enregistrés et mis à disposition au minimum une semaine après la séance.

Les enseignements sont dispensés dans **toutes les matières faisant l'objet des épreuves écrites et orales** de l'examen d'accès au CRFPA, et conjuguent étude des notions fondamentales et questions d'actualité.

Les **enseignements de tronc commun** (libertés et droits fondamentaux, droit des obligations) débiteront en octobre 2026, et auront lieu toute l'année universitaire. Ils seront, sauf exception, dispensés uniquement en présentiel.

Les **enseignements de spécialité, de procédure et d'anglais** débiteront quant à eux en janvier 2027, et auront lieu jusqu'à la fin de l'année universitaire. Ils seront, sauf exception, dispensés en distanciel

(visioconférence).

Pour l'examen, le choix de l'une des trois procédures doit être en lien avec la matière de spécialité.

### 2. Conférences de méthode

Des conférences de méthode sont organisées au cours du premier semestre universitaire, pour chacune des épreuves d'admissibilité (épreuves écrites) et d'admission (épreuves orales) de l'examen.

Au cours de ces séances, un conférencier présente les épreuves de la **note de synthèse**, du **cas pratique** et d'**exposé-discussion** et, sujets d'entraînement à l'appui, met en œuvre la méthodologie adéquate.

À l'issue du dernier examen blanc de l'année, des **séminaires de correction** « en chaire » sont organisés.

### 3. Entraînements

Tout au long de l'année, des **entraînements**, **galops d'essai** et **examens blancs** sont proposés aux étudiants, dans les différentes matières faisant l'objet des **épreuves écrites**.

**Les entraînements et galops d'essai sont réalisés à distance. Les examens blancs peuvent être réalisés en présentiel ou en distanciel**, dans les conditions de l'examen.

À l'automne, entre les épreuves écrites et orales du CRFPA, trois **entraînements à l'épreuve d'exposé-discussion** sont organisés, dans les conditions de l'examen, à raison de 3 entraînements par session.

# Préparation à l'examen d'accès au CRFPA

# Volume des enseignements de la préparation CRFPA

Epreuve	Enseignements	Entraînements, galops d'essai et examens blancs
Libertés et droits fondamentaux et Culture juridique générale	50 h	-
Droit des obligations	60 h	4
Spécialité (option à choisir) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit administratif</li> <li>- Droit civil</li> <li>- Droit des affaires</li> <li>- Droit fiscal</li> <li>- Droit international européen</li> <li>- Droit pénal</li> <li>- Droit social</li> </ul>	30 h 50 h 40 h 25 h 30 h 30 h 30 h	3 3 3 3 3 3 3
Procédure (option à choisir) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure administrative contentieuse</li> <li>- Procédure civile<sup>1</sup></li> <li>- Procédure pénale</li> </ul>	30 h 30 h 30 h	3 3 3
Anglais	20 h	-
Méthodologie de la note de synthèse	1 séance	6
Méthodologie du cas pratique	1 séance	-
Méthodologie de l'épreuve d'exposé-discussion	3 séances	3
Séminaires de correction	1 séance par discipline	-

<sup>1</sup> Les étudiants suivant cette matière pourront suivre, en sus, un cours spécifique de procédures civiles d'exécution, d'une durée de 20 heures.



## CONDITIONS D'ADMISSION

Sous réserve des conditions de présentation de l'examen, **l'IEJ accueille les étudiants de toutes les Universités**. Il n'y a pas de sélection pour être admis à la préparation CRFPA. Il est toutefois nécessaire de répondre aux conditions de présentation de l'examen.

Pour présenter l'examen au CRFPA, **il faut être titulaire ou en voie de l'être, d'un master 1 de droit** ou d'un diplôme admis en équivalence (arrêté du 17 octobre 2016).

Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve le **droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence**, notamment pour les étudiants dans l'incapacité de fournir leur diplôme de Master avant la fin des inscriptions.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont ouvertes du **1<sup>er</sup> juin au 30 décembre 2026**. Elles se font uniquement en ligne.

Le choix des matières se fait directement sur la plateforme – Agor@ssas – jusqu'au 30 avril 2027 inclus, sans quoi il ne sera pas possible de se présenter à l'examen.

## TARIFS

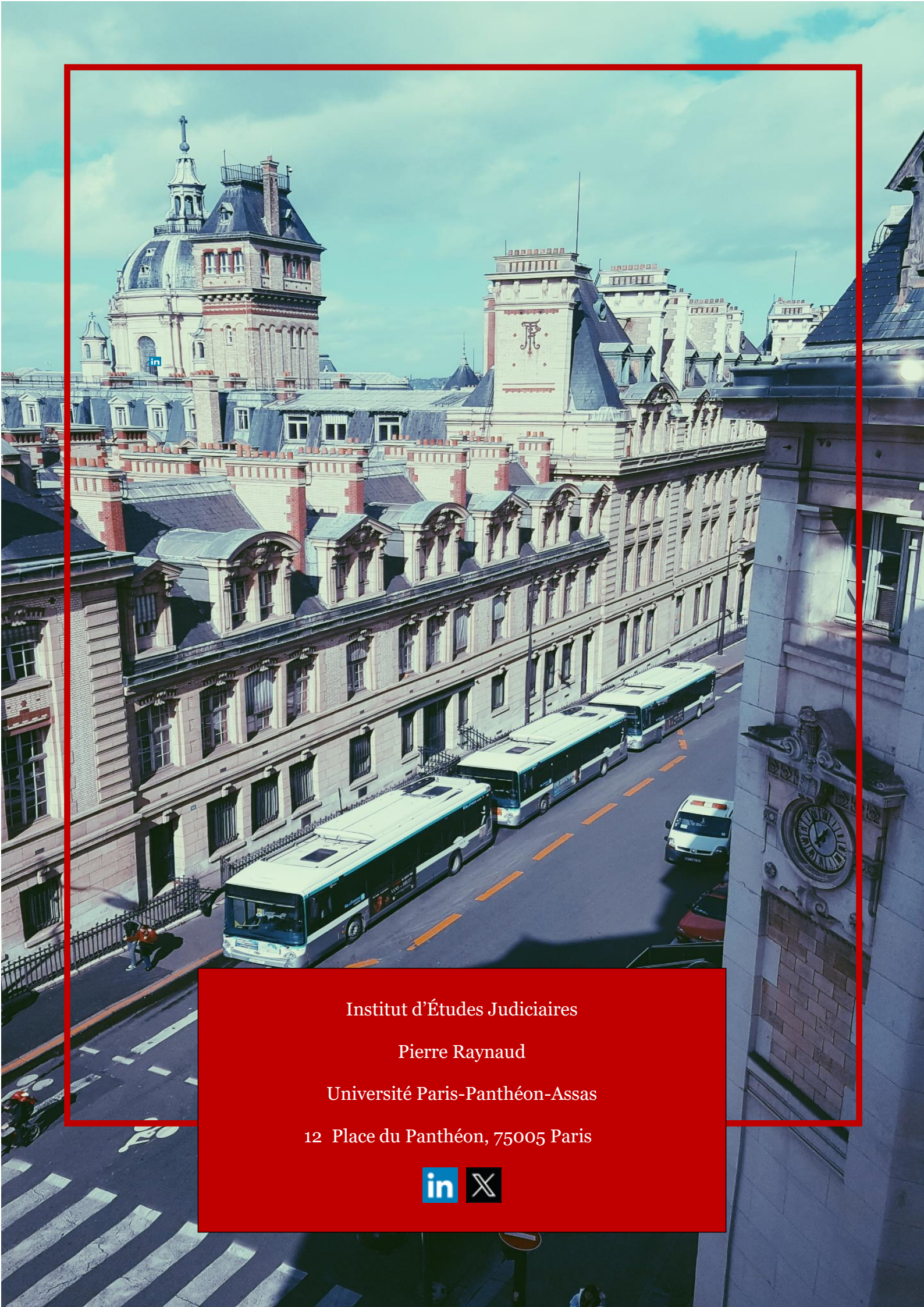
Droits d'inscription à l'université + complément IEJ de 790 euros.

Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits<sup>2</sup>.

La présentation à l'examen se fait sans frais supplémentaires.

<sup>2</sup> Les droits d'inscription à l'université s'élèvent pour l'année 2026-2027 à 255 €. Pour pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, il est

également nécessaire de s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) dont le montant est, pour l'année 2026-2027, de 105 €.



Institut d'Études Judiciaires

Pierre Raynaud

Université Paris-Panthéon-Assas

12 Place du Panthéon, 75005 Paris

